



Retrait du projet de loi « retraite à points »

LETTRE OUVERTE AUX PARLEMENTAIRES DE L'ESSONNE

Depuis le 5 décembre 2019, nos organisations syndicales, CGT, FO, FSU, SOLIDAIRES, UNEF de l'Essonne défendent une vision commune des retraites, face à un gouvernement qui tente de faire passer en force son projet régressif. Ce sont deux conceptions de société qui s'affrontent ! L'une, budgétaire et néolibérale reposant sur l'individualisation, l'autre solidaire et intergénérationnelle, reposant sur les cotisations sociales.

Malgré les dénigrement du gouvernement et les tentatives de certains éditorialistes de nous faire passer uniquement pour les défenseurs des régimes spéciaux, la mobilisation inédite, massive des salariés sur tout le territoire se poursuit, soutenue par « l'opinion publique » consciente que chacun de nous y perdra, même avec le « retrait provisoire » de l'âge pivot, mais toujours avec le maintien de l'âge d'équilibre. Pour nos organisations syndicales, rien ne justifie cette réforme systémique. De plus, le régime « universel » par points constituerait une réforme paramétrique permanente.

Ce que nous dénonçons depuis des semaines est renforcé par l'avis du Conseil d'Etat, la plus haute Juridiction administrative de la République, rendu public le 24 janvier 2020.

Comme la majorité des Français, nous n'acceptons pas que le montant des retraites soit calculé sur l'ensemble de la carrière au lieu des 25 meilleures années pour le privé et les 6 derniers mois pour la fonction publique actuellement. Ce mode de calcul va générer une baisse générale des pensions puisque les aléas de la vie (chômage, temps partiels, maladie, invalidité...). Cela va contribuer à favoriser le recours à des produits assurantiels de retraite pour ceux qui le pourront.

Comme la majorité des Français, nous n'acceptons pas une régression vertigineuse des droits des femmes (pension de réversion, maternité...), alors qu'elles subissent déjà les inégalités salariales, des carrières hachurées et le plafond de verre.

Mesdames, Messieurs les parlementaires de l'Essonne, vous allez être amenés à débattre et voter un projet de loi non finalisé et qui le serait par le recours à 29 ordonnances. Cette remise en cause de la démocratie parlementaire fait suite aux concertations que le gouvernement voulait faire passer pour négociation. C'est une remise en cause de la démocratie sociale.

Cette contre-réforme injuste ne peut donc pas décentement être portée et défendue même par des députés de la majorité qui ont été élus pour représenter les citoyens de leurs circonscriptions et non pour l'exécutif.

Pour l'ensemble de ces raisons, nos organisations syndicales demandent donc le retrait de ce projet et l'ouverture de négociations visant à l'amélioration des systèmes actuels, l'un des meilleurs au monde.

Recevez, Mesdames et Messieurs les parlementaires, nos salutations républicaines.

Evry, le 17 février 2020